



GRANDLYON  
communauté urbaine

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL DE COMMUNAUTE**

Séance du **24 septembre 2008**

Délibération n° 2008-0247

commission principale : développement économique

commission (s) consultée (s) pour avis :

commune (s) :

objet : Subvention à l'association de management de centre-ville Oullins Centre-Ville - Convention 2008-2009

service : Délégation générale au développement économique et international - Direction des services aux entreprises - Pôle implantation et site d'accueil économique

**Rapporteur** : Monsieur Auroy

**Président** : Monsieur Gérard Collomb

Nombre de conseillers en exercice au jour de la séance : 155

Date de convocation du Conseil : 12 septembre 2008

Secrétaire élu : Monsieur Marc Augoyard

Compte-rendu affiché le : 25 septembre 2008

Présents : MM. Collomb, Bret, Darne J., Reppelin, Da Passano, Mme Elmalan, MM. Buna, Charrier, Calvel, Mme Vullien, MM. Kimelfeld, Crimier, Philip, Mme Pédrini, MM. Abadie, Arrue, Mmes Besson, David M., MM. Passi, Brachet, Charles, Colin, Sécheresse, Barral, Desseigne, Mme Dognin-Sauze, M. Crédoz, Mme Gelas, MM. Claisse, Bernard R, Bouju, Mme Peytavin, M. Vesco, Mme Frih, MM. Rivalta, Assi, Mme Ait-Maten, MM. Albrand, Appell, Ariagno, Augoyard, Auroy, Mmes Bab-Hamed, Bailly-Maitre, MM. Barret, Barthélémy, Mmes Baume, Benekadi, M. Bernard B, Mme Bonniel-Chalier, MM. Bousson, Braillard, Broliquier, Chabrier, Mme Chevassus-Masia, MM. Cochet, Corazzol, Coste, Coulon, Mme Dagonne, MM. Darne JC., David G., Desbos, Dumas, Ferraro, Flaconnèche, Fleury, Forissier, Fournel, Gentilini, Geourjon, Gignoux, Gillet, Giordano, Gléréan, Grivel, Mme Hamdiken-Ledesert, MM. Huguét, Imbert Y, Imbert A, Jacquet, Joly, Justet, Kabalo, Lambert, Le Bouhart, Lebuhotel, Lelièvre, Léonard, Mme Levy, MM. Llung, Longueval, Lyonnet, Meunier, Millet, Morales, Muet, Mmes Palleja, Perrin-Gilbert, Pierron, MM. Pili, Pillon, Plazzi, Quiniou, Mme Revel, M. Roche, Mme Roger-Dalbert, MM. Rousseau, Rudigoz, Sangalli, Sturla, Suchet, Terracher, Terrot, Thévenot, Thivillier, Mme Tifra, MM. Touleron, Touraine, Uhlrich, Mme Vallaud-Belkacem, MM. Vaté, Vergiat, Mme Vessiller, MM. Vial, Vincent, Vurpas, Mme Yéréman.

Absents excusés : Mme Guillemot (pouvoir à M. Darne J.), MM. Daclin (pouvoir à Mme Gelas), Blein (pouvoir à M. Ariagno), Balme (pouvoir à M. Plazzi), Mmes Bargoin (pouvoir à M. Barthélémy), Bocquet (pouvoir à M. Quiniou), MM. Buffet (pouvoir à M. Gignoux), Chabert (pouvoir à Mme Dagonne), Mmes Chevallier (pouvoir à M. Coste), Dubos (pouvoir à Mme Hamdiken-Ledesert), M. Galliano (pouvoir à M. Reppelin), Mme Ghemri (pouvoir à M. Albrand), MM. Goux (pouvoir à Mme David M.), Lévêque (pouvoir à M. Claisse), Louis (pouvoir à Mme Levy), Mme Pesson (pouvoir à M. David G.), MM. Petit (pouvoir à M. Cochet), Serres (pouvoir à M. Ferraro), Turcas (pouvoir à M. Vaté).

Absents non excusés : MM. Barge, Julien-Laferrière, Deschamps, Genin, Guimet, Havard, Pillonel, Réale.

**Séance publique du 24 septembre 2008****Délibération n° 2008-0247**

commission principale : développement économique

objet : **Subvention à l'association de management de centre-ville Oullins Centre-Ville - Convention 2008-2009**

service : Délégation générale au développement économique et international - Direction des services aux entreprises - Pôle implantation et site d'accueil économique

**Le Conseil,**

Vu le rapport du 3 septembre 2008, par lequel monsieur le président expose ce qui suit :

*L'historique du management de centre-ville dans l'agglomération lyonnaise et principales mission du manager*

Dans le cadre de la mise en œuvre du schéma directeur d'urbanisme commercial 2004-2010 (SDUC), la Communauté urbaine a fait de la revitalisation de ses centres-villes une priorité. Pour cela, elle a confié, dès 2003 à un cabinet spécialisé, en lien avec ses partenaires (chambre de commerce et d'industrie de Lyon, chambre des métiers et de l'artisanat du Rhône, l'État), une mission d'expertise afin de décliner sur l'ensemble du territoire communautaire une nouvelle typologie de gouvernance urbaine intitulée management de centre-ville. Lancée à titre expérimental, pour trois ans, sur quatre communes de l'agglomération (Neuville sur Saône (décembre 2004), Saint Priest (septembre 2005), la Presqu'île de Lyon (septembre 2006) et Oullins (septembre 2007), la démarche de management de centre-ville (MCV) vise à défendre l'attractivité commerciale des hyper-centres et à préserver le cadre de vie et les fonctions commerciales et sociales des centres-villes, confrontés aux phénomènes d'étalement urbain, de déplacements pendulaires et d'implantations périphériques de centres commerciaux. Pour cela, le manager de centre-ville coordonne les initiatives et ressources publiques et privées autour d'une préoccupation commune : l'intégration spatiale du centre-ville dans le territoire et son identification comme une offre commerciale diversifiée et de qualité aux yeux du consommateur.

*Le contexte commercial de la commune d'Oullins*

- un chiffre d'affaires de 67 M€, en baisse par rapport à 2001 (estimé à 70 M€) et une faible densité de grande surface (310 mètres carrés contre 642 pour 1 000 habitants pour le territoire de la Communauté urbaine),

- une structure commerciale constituée d'environ 100 commerces dont sept grandes surfaces, majoritairement rassemblée le long de la Grande Rue (42 % du chiffre d'affaires total de la commune), bénéficiant d'une zone de chalandise de plus de 104 000 habitants,

- une forte évasion en alimentaire (52 %) ainsi qu'en non-alimentaire (83 %) principalement en direction des centres commerciaux de Auchan Saint Genis 2, Carrefour Taffignon, Porte des Alpes (Bron-Saint Priest) et de la Presqu'île de Lyon. La diminution du chiffre d'affaires ainsi que l'évasion de la dépense commercialisable démontrent la nécessité de renforcer l'offre sur Oullins.

*Le projet de redynamisation du centre d'Oullins*

Il a donné lieu au dépôt, en février 2007, d'un dossier opération urbaine visant à obtenir le soutien du Fonds d'intervention pour la sauvegarde de l'artisanat et du commerce (FISAC). L'État a notifié, le 29 octobre 2007 à la commune d'Oullins, une subvention du FISAC à hauteur de 155 745 €.

### *L'objet de l'association et l'implication de la Communauté urbaine*

L'association loi 1901 de management de centre-ville "Oullins Centre-ville" s'est constituée au mois d'avril 2007 et a pour objet la recherche de solutions concertées et le partenariat actif entre les différents acteurs du centre-ville sur les problématiques de gestion, de promotion et de développement du centre-ville d'Oullins. La Communauté urbaine est membre actif de l'association afin de suivre régulièrement l'activité de l'association et être associée à des projets engageant directement ses compétences. Il est toutefois précisé que la Communauté urbaine, par exception aux dispositions de l'article 5 des statuts, participera aux assemblées générales et au conseil d'administration sans voix délibérative.

### *Les réalisations sur la période de septembre 2007 à août 2008*

Les actions réalisées concernent la mise en œuvre du projet de redynamisation du centre-ville d'Oullins. L'association a ainsi organisé et développé le partenariat en mobilisant trois nouveaux acteurs privés : Monoprix, Banque populaire et Cofagest. La communication du centre-ville a été définie et plusieurs outils dédiés ont été déployés comme le site internet (<http://oullinscentreville.blogspot.com>), la plaquette d'information destinée aux investisseurs potentiels ou encore une vaste campagne publicitaire organisée au mois de mai 2008 vantant la qualité de l'offre commerciale d'Oullins. Un plan de merchandising a été élaboré en lien avec l'identification des locaux commerciaux vacants permettant des actions de prospection. Trois nouveaux commerces se sont ouverts depuis septembre 2007 en centre-ville dont une enseigne nationale (Picard surgelé). A noter enfin l'organisation, le 12 juin 2008, du premier forum des commerçants d'Oullins, qui a été l'occasion de présenter les actions du plan de redynamisation du centre-ville et de mobiliser les commerçants.

### *Le programme prévisionnel d'actions sur la période de septembre 2008 à août 2009*

L'association propose de consacrer cette période à la finalisation du programme d'actions de la première tranche du projet de redynamisation du centre-ville d'Oullins et à la définition du programme de la seconde tranche. Il conviendra également de professionnaliser la démarche de management de centre-ville en candidatant au label européen Tocema qui consacre les meilleures pratiques en la matière. L'association propose d'élaborer et de distribuer, dès septembre 2008, un guide shopping à l'attention des consommateurs d'Oullins tout comme de mettre en place un système d'information géographique sur le centre-ville afin de suivre l'évolution de l'occupation des locaux commerciaux. La promotion du pôle commercial oullinois bénéficiera d'une campagne publicitaire durant la seconde quinzaine du mois de septembre.

Au regard de ce programme d'actions, il est proposé que la Communauté urbaine apporte à l'association Oullins Centre-Ville une subvention de 15 000 € sur l'exercice 2008. L'utilisation de cette subvention sera contrôlée par le biais d'une convention d'objectifs jointe au présent dossier. En 2010, l'association devra avoir trouvé son autonomie vis-à-vis des financements publics.

### *Le financement prévisionnel 2008 de l'association :*

- ville d'Oullins	28 500 €
- Communauté urbaine	15 000 €
- chambre de commerce et d'industrie de Lyon	10 000 €
- association des commerçants (UCAO)	1 500 €
- chambre de métiers et de l'artisanat du Rhône	600 €
- partenaires privés (Banque Populaire, Monoprix, Cofagest)	7 500 €
	<hr/>
- total	63 100 €

### *Les critères d'évaluation :*

- réalisation du programme d'actions prévisionnel 2008-2009,
- renforcer la participation financière du secteur privé au sein de la structure de management de centre-ville,
- nombre d'articles dans la presse : 10,
- nombre de visiteurs du blog : 600,
- taux de vacance des locaux commerciaux : 5 % (contre 8,6 % actuellement) ;

Vu ledit dossier ;

Ouï l'avis de sa commission développement économique ;

#### DELIBERE

**1° - Approuve** le versement d'une subvention de 15 000 € à l'association Oullins Centre-ville pour le programme d'actions 2008-2009.

**2° - Autorise** monsieur le président à signer la convention à intervenir entre la Communauté urbaine et l'association Oullins Centre-ville, qui précise les modalités de versement suivantes : 80 % dans un délai global de 45 jours suivant réception du certificat de notification de la présente convention, et le solde suivant réception du compte-rendu financier, du bilan, du compte de résultat et des annexes de l'exercice et du rapport d'activités approuvés par l'assemblée générale de l'association.

**3° - La dépense** correspondante sera imputée aux crédits inscrits et à inscrire au budget principal de la Communauté urbaine - exercices 2008 et 2009 - compte 657 480 - fonction 90 - opération 0868 selon la répartition suivante :

- 80 % en 2008, soit 12 000 €,

- 20 % en 2009, soit 3 000 €.

Et ont signé les membres présents,  
pour extrait conforme,  
le président,  
pour le président,

**Reçu au contrôle de légalité le : 29 septembre 2008.**